

SARCOPHAGE ROMAIN

RÉCEMMENT DÉCOUVERT DANS LE JARDIN MARENGO.

Le *Moniteur de l'Algérie* a inséré dans son numéro du 1^{er} mars 1868 le rapport suivant adressé à M. le Maréchal Duc de Magenta, par l'Inspecteur général des monuments historiques et des musées archéologiques de l'Algérie, et que le Gouvernement Général a envoyé en communication à ce journal :

« Alger, le 27 février 1868.

» Monsieur le Maréchal,

» Je m'empresse de vous rendre compte d'une intéressante découverte archéologique qui a été faite hier au jardin Marengo.

» Votre Excellence sait, sans doute, que cette promenade a été établie sur l'emplacement d'un cimetière arabe et que celui-ci avait succédé, au même endroit, à la nécropole d'Icosium, colonie romaine dont Alger occupe aujourd'hui la place.

» Depuis que des fouilles considérables y ont été entreprises pour l'érection du nouveau Lycée impérial, diverses trouvailles importantes y ont été faites, ainsi qu'il résulte des rapports que j'ai adressés successivement au Gouvernement général et que la *Revue Africaine* a insérés aux pages 232 et 311 du tome 6^e et à la page 193 de son 7^e volume. C'est ainsi que le Musée d'Alger a pu s'enrichir de beaux vases en verre et en terre et de divers autres objets antiques non moins curieux.

» Cette mine archéologique ne paraît pas épuisée, car hier, 27 février, je fus averti par M. le docteur Maillefer, médecin militaire en retraite, qu'un sarcophage en pierre où l'on remarquait des débris d'ossements humains venait d'être exhumé au jardin Marengo par les terrassiers qui élargissent en ce moment la rampe par laquelle on monte à la partie supérieure de cette promenade et qui commence presque immédiatement au-dessus de l'escalier de l'entrée principale.

» Je m'empressai de profiter du renseignement; et, à mon arrivée sur le chantier, voici en quel état je trouvai les choses,

» Un sarcophage monolithe, haut de 0^m 82^c et long de 2^m 39^c apparaissait au pied de l'escarpement que l'on abat; une de ses grandes faces était même encore engagée dans le rocher schisteux presque désagrégé (rocher dit pourri) où l'on l'avait enfoui dans une fosse creusée à dessein et profonde de trois mètres au maximum. Le couvercle, qui était en place, se composait de deux dalles dont la plus grande, qui mesure 1^m 22^c recouvrait encore une partie de l'ouverture; l'autre avait été enlevée par les ouvriers, sans doute pour voir ce que la sépulture contenait; puis, les travaux de déblai suivant leur cours, le sarcophage n'avait pas tardé à se remplir des terres qui tombaient d'en haut sous les coups de pioche.

» Malgré l'affirmation de ces ouvriers, qui prétendaient qu'il n'y avait là que des fragments d'os presque réduits en poudre, je fis vider le sarcophage; et lorsqu'on fut arrivé à la couche mince qui en tapissait le fond dès avant la découverte, j'entrai dedans et tamisai la terre avec le plus grand soin, entre mes doigts, pour être bien sûr que rien n'échapperait à l'investigation. Voici quel a été le résultat de cette recherche :

» 1^o Anneau d'or composé d'un gros fil (épaisseur maximum de 4 millimètres) qui va s'amincissant aux extrémités pour s'enrouler de chaque côté dudit anneau. Ce bijou, qui n'a que sept millimètres de diamètre intérieur, était évidemment trop petit pour recevoir même le doigt d'un enfant. Aussi, par des motifs qui vont être développés tout-à-l'heure, j'y vois la monture ordinaire des scarabées sacrés égyptiens, telle que je l'ai observée récemment au Musée du Louvre et telle que le conservateur de cet établissement, M. de Rougé, la décrit à la page 80 de sa Notice.

» 2^o Une petite colonne haute de douze millimètres, formée d'un fil d'or contourné en spirale, ce qui laisse un vide au centre pour le passage d'un fil qui probablement rattachait ce fragment à quelque collier. Le fil d'or, doublé en haut et en bas, simule des espèces de tores qui le font ressembler à une colonne.

» Cet objet et le précédent sont d'un or tellement pur que, mal-

gré leur long séjour dans une terre que les infiltrations pluviales devaient rendre très-humide pendant une grande partie de l'année, ils étaient au moment où je les ai recueillis, aussi nets, aussi brillants que s'ils venaient de sortir des mains de l'orfèvre. Les deux peuvent avoir une valeur intrinsèque d'environ 12 francs.

» 3° Amulette égyptienne représentant Anubis à tête de chacal. Elle est en terre émaillée dont l'humidité a altéré la couleur qui paraît toutefois avoir été un vert-pâle. Son extrême petitesse (six millimètres de hauteur) et le trou dont elle est percée latéralement derrière les bras indiquent qu'elle a dû figurer comme pendeloque dans un collier ou autre bijou complexe.

» Anubis, le gardien des tombeaux, avait le chacal pour emblème, ce qui étonne au premier abord, cet animal étant le plus acharné violateur des sépultures. Mais, de même que le contrebandier le plus audacieux et le larron émérite peuvent devenir, quand ils s'amendent, de précieux agents de la surveillance publique, le chacal, une fois converti au respect des sépultures, pouvait s'acquitter parfaitement de ses fonctions conservatrices. En tous cas, comme Anubis avait assisté Isis dans la recherche du corps d'Osiris, on le trouve dans les rituels égyptiens veillant sur les momies, et son image apparaît très-fréquemment sur les monuments funéraires.

» Notre figurine microscopique le représente assis, les mains posées sur les genoux. Les détériorations causées par le temps et l'exiguité des formes ne permettent pas d'en bien saisir tous les détails et les particularités.

» 4° Fragment d'une autre amulette de même dimension, matière et couleur, mais cette dernière mieux conservée. La partie supérieure du personnage manque ; ce qui subsiste montre qu'il était à genoux. Un trou percé latéralement derrière les épaules indique qu'il a fait aussi partie d'un collier.

» 5° Très-petits fragments d'anneaux en verre bleu qui ont pu également figurer dans un collier.

» 6° Trois fragments d'anneaux en verre recouvert d'une couche de terre cuite jaune avec vernis rouge. On sait que les Égyptiens

étaient habiles dans ce genre de fabrication. Cependant, la substance enveloppée, malgré son aspect évidemment vitreux, pourrait ne pas être du verre.

» 7^o On m'avait caché hier la découverte d'un vase antique en terre cuite, de forme assez élégante, qui a été trouvé derrière le chevet du sarcophage, mais au dehors, entre le rocher et la tombe. Informé du fait aujourd'hui, par M. le Dr Maillefer qui, habitant tout près du Jardin Marengo, a pu suivre en partie la fouille, je suis parvenu à l'obtenir des ouvriers, moyennant rémunération.

» Ce vase, très-bien conservé, haut de 18 c. et d'un diamètre de 12 c., est à anse ; le goulot, fortement pincé sur les côtés lors du pétrissage de la terre, se termine en un bec étroit qui rappelle une feuille de trèfle ; dans son ensemble, il approche de la forme des vases que les Romains appelaient *Gutturium*, espèces d'aiguières employées pour se laver les mains. Sans prétendre que sa présence derrière le sarcophage le désigne comme une sorte d'accessoire, je dois faire observer que, se trouvant ainsi au fond de la fosse creusée exprès dans le roc pour recevoir ledit sarcophage, il n'y aurait pas trop de témérité à le présumer.

» De la présence d'objets égyptiens dans cette sépulture, je ne conclurai pas non plus que le défunt qu'elle a contenu soit né sur les bords du Nil. Rome, très-hospitalière pour les dieux étrangers qui ne se montraient pas hostilement exclusifs vis-à-vis des siens, n'avait-elle pas, par exemple, accepté le culte d'Anubis, vers la fin de la République ? Rien d'impossible donc qu'un Romain, ou une Romaine, ait eu un collier formé d'Anubis et autres divinités égyptiennes. D'ailleurs, ce qui donne du poids à cette hypothèse, c'est l'état fragmentaire du squelette qui paraît avoir été soumis à la crémation ; par malheur, l'extrême ténuité des fragments, leur état de pulvérulence presque complète empêchent d'acquérir une certitude à cet égard. D'autant plus qu'aucune inscription, symbole, sculpture ou indication quelconque ne vient ici en aide à l'explorateur qui, par prudence, doit se borner au procès-verbal qu'on vient de lire.

» En terminant, j'exprimerai le regret de n'avoir pu étudier cette intéressante sépulture que plusieurs heures après sa décou-

verte. Car, dans cet intervalle, plusieurs choses ont pu disparaître : nos deux amulettes formant pendeloques et le chaton destiné à recevoir le scarabée sacré font supposer nécessairement d'autres objets complémentaires qu'il ne nous a pas été possible de recueillir.

» Le vase retrouvé après coup est d'ailleurs une indication significative à cet égard. Aussi, je ne négligerai rien pour savoir la vérité sur ce point ; et je m'empresserai de vous en faire part, s'il y a lieu (1).

» Veuillez agréer, etc.

» L'inspecteur général des monuments historiques et des musées archéologiques de l'Algérie. »

A. BERBRUGGER.

Membre correspondant de l'Institut.

(1) Par une lettre en date du 3 mars, insérée dans le *Moniteur* du lendemain, M. Berbrugger annonce que, d'après les attestations des entrepreneurs, le vase n'avait pas encore été exhumé quand il est venu demander si l'on n'avait rien rencontré de nouveau. Il rappelle, comme il l'avait déjà fait dans son rapport, quant aux objets dont l'existence est indiquée par ceux qu'on a recueillis et qui ne se retrouvent plus, que la sépulture étant restée ouverte pendant plusieurs heures dans un lieu de passage, il serait très-injuste d'accuser personne en particulier de ce qui a pu y être soustrait.